



Montpellier, le 22 février 2012

C o m m u n i q u é d e p r e s s e

Maintien en niveau 2 du dispositif d'hébergement d'urgence et de veille sociale en période hivernale

Dès le 31 janvier 2012, le niveau 2 du Dispositif Hivernal d'Urgence (DHU) a été déclenché et des places supplémentaires d'hébergement d'urgence sur les territoires de Montpellier, Béziers, Sète et Agde ont été alors mobilisées.

Le vendredi 3 février 2012, le passage en niveau 3 a permis, durant plus 16 jours, de renforcer encore les capacités d'accueil et d'hébergement des personnes sans abri. Ce niveau exceptionnel de crise a été maintenu jusqu'au lundi 20 février 2012.

Les services de Météo-France nous ont indiqué en début de semaine un retour progressif vers des températures plus clémentes, notamment en journée. Devant cette hausse progressive des températures mais toujours en négatif (-5° ressenti) durant les prochaines nuits, le Préfet de l'Hérault, Claude Baland a cependant décidé de maintenir jusqu'au lundi 27, le niveau 2 du D.H.U. destiné aux personnes en situation d'exclusion.

Cela devrait permettre aux personnes encore hébergées sur les places supplémentaires du dispositif hivernal, si elles le souhaitent, d'être réorientées vers les Services d'Accueil et d'Orientation (SAO) de Béziers, Sète et Montpellier ainsi que vers les CCAS des communes et les Agences départementales de la solidarité du Conseil Général afin de leur permettre de réaliser un diagnostic social sur leur situation personnelle et d'instruire si nécessaire, une demande d'hébergement d'insertion ou de logement adapté à déposer auprès du Service Intégré d'Accueil et d'Orientation (SIAO) chargé par M. Le Préfet, de la coordination départementale.

Durant cette période de grand froid, en plus des 145 places d'hébergement d'urgence ouvertes toute l'année, les capacités mobilisables d'hébergement d'urgence supplémentaires ont été portées sur notre département à hauteur de 238 places et ont permis à toutes les personnes qui le souhaitaient d'être hébergées, y compris avec leurs animaux.

Les taux d'occupation sur ces places d'urgence ont été en moyenne de l'ordre de 98% sur Montpellier, 71% sur Sète, 21% sur Agde et 50% sur Béziers. Ainsi, dans notre département, aucune personne n'est restée « à la rue » faute de place disponible durant cette période de grand froid.

M. Le Préfet de l'Hérault, Claude Baland remercie très chaleureusement l'ensemble des acteurs bénévoles et professionnels pour leur mobilisation exceptionnelle durant cette période difficile et pour la solidarité exemplaire de l'ensemble des habitants de l'Hérault qui s'est exercée en direction des personnes en situation de grande précarité.